

Les principales obligations administratives en agriculture

Objectifs

Mieux s'organiser autour des principaux droits et obligations administratives

Pré-requis

Cette formation est destinée aux personnes en cours d'installation ou déjà installées.

Contenu

La journée se découpe en 2 parties :

Une partie concernant la TVA et les différents régimes du BA et les conséquences dans le revenu global du foyer fiscal :

- les différents régimes TVA et leurs incidences administratives
- les principales règles d'imposition des bénéficiaires agricoles
- les principaux points de la déclaration d'ensemble des revenus
- les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières
- les principaux crédits d'impôts en agriculture
- la base de calcul des cotisations sociales

La seconde partie permettra de se repérer et s'organiser autour des différentes obligations administratives :

- législation concernant la tenue du livre de caisse et la facturation
- les principales obligations concernant les JA et les conditions d'installation
- différentes aides disponibles (remboursement TIC, aide à l'embauche, etc)
- récapitulatif et calendrier des obligations administratives.

Un bilan de la formation sera réalisé en fin de journée.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 09/10/2019

Tarifs

Adhérent 154€

Non adhérent 204€

Non agricole 204€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour un montant de 154€ dans la limite du plafond annuel de 2000€ VIVEA.

Plus de renseignements

Responsable de stage : Béatrice

Gonzalez

afocg11@interafocg.org

AFOCG 11

Maison paysanne

10 rue Général Lapasset

11300

LIMOUX

Tel. 06 56 66 06 58

Taux de satisfaction : %

prevoir panier tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

18 oct 2019

09:30 - 17:30 (7hrs)

10 rue Général Lapasset

11300 Limoux

Béatrice Gonzalez, animatrice formatrice Afocg 11

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____

Statut _____
Courriel _____ Téléphone _____

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.